

BTSa ACS'AGRI

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES

BTS agricole Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole



Agriculture
Élevage



Formation en
apprentissage



2 ans de formation
(1365 heures)

Le BTSa ACS'Agri forme à la gestion d'une exploitation agricole. Il permet l'acquisition de diverses compétences en économie gestion et productions agricoles (animales et végétales) afin de devenir chef d'exploitation ou conseiller agricole. Cela apporte au titulaire une très grande adaptabilité, recherchée et appréciée du monde professionnel.

Ce diplôme délivre la capacité professionnelle à l'installation en agriculture ou permet de poursuivre en études supérieures.

Objectifs

Être capable :

- ▶ de s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- ▶ de construire son projet personnel et professionnel
- ▶ de communiquer dans des situations et contextes variés
- ▶ de piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de performance
- ▶ d'assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- ▶ de piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et de résilience
- ▶ d'accompagner le changement stratégique territorialisé et dans les entreprises agricoles

Organisation

La formation se répartit entre des périodes en entreprise (65 semaines dont 10 semaines de congés payés) et des périodes au CFA (39 semaines).

Les compétences acquises sur le terrain à travers l'apprentissage permettent une meilleure compréhension de l'approche globale du fonctionnement d'une exploitation agricole.

Les apprentis(e) bénéficient également de visites d'exploitations et d'interventions de professionnels (conseillers de gestion, techniciens...).

LES +

- + un **Enseignement d'Initiative Locale (EIL)** réalisé en France ou à l'étranger
- + un **accompagnement** du projet personnel et professionnel
- + **des projets de communication** menés par les étudiants



Programme*

La formation est semestrialisée. Le programme est réparti en 4 semestres composés de plusieurs Unités d'Enseignement (U.E.) couvrant les différentes capacités.

Capacité 1

S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Capacité 2

Construire son projet personnel et professionnel

Capacité 3

Communiquer dans des situations et contextes variés

Capacité 4

Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance

Capacité 5

Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole

Capacité 6

Manager l'activité de l'entreprise agricole

Capacité 7

Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance

Capacité 8

Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

Chiffres clés*

Réussite à l'examen
Taux de présentation à l'examen : 98%



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois
Dans le métier visé : NC



Poursuite des études



Changement de contrat



Abandon



* Conforme au RNCP n° 39836 en date du 28/11/2024

Débouchés

Insertion professionnelle

Chef d'exploitation, chef de culture, salarié d'une exploitation agricole, responsable d'élevage, conseiller technique, bancaire, de gestion, technico-commercial...

Poursuite d'études

- ▶ **Certificat de Spécialisation (CS)** dans des domaines variés (technique, fiscalité, commercial...)
- ▶ **Licences professionnelles** (productions végétales, productions animales, banque...)
- ▶ **Préparation aux Écoles d'ingénieurs**

Évaluation

Le **BTSa ACS'Agri** est un **diplôme de niveau 5** délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il est évalué progressivement sur 4 semestres en contrôle continu (100%) sans Épreuves Terminales. Chaque Unité d'Enseignement est évaluée sur le semestre où elle est enseignée.

Des dispenses de validation des Blocs de Compétences ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

Financement

Financement des frais de formation par l'OPCO de la structure employeuse.

Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse.

Frais annexes selon statut (internes, demi-pensionnaires...)

Admissions

Pour entrer en formation :

- ▶ Être titulaire de tout type de bac (professionnel, technologique, général...)

Admission via Parcoursup. Il est fortement conseillé d'avoir des connaissances sur les professions qui touchent les métiers de l'agriculture et/ou de l'élevage.

L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Recrutement

À partir de janvier 2025

Dates de formation

De septembre 2025 à juin 2027

Responsable de formation
Lucile TEMPLIER

Secrétariat pédagogique
Nadine MOLINA

02 33 28 12 48
cfa.sees@educagri.fr
www.campusterreetavenir.fr